

## Transformer la production viticole (UCARE)

Assurer la conduite technique d'un atelier vinicole (œnologie)

Durée : 70 h en présentiel au CFPPA

Prochaine session : du 24 au 28 février et 25 au 29 mai 2020

### CONTENU DE LA FORMATION

#### ✓ Organiser l'atelier de transformation

- Définir son schéma de vinification en fonction de la qualité de la matière première (Composition du raisin, les mécanismes de la fermentation, les principaux schémas de vinification)
- Conduite de l'élevage des vins et de leur mise en bouteille (raisonner l'assemblage et l'élevage des vins, la mise en bouteille)

#### ✓ Réaliser les opérations liées à l'activité

- Appliquer les règles de sécurité et d'hygiène dans le respect de l'environnement (nettoyer et désinfecter les locaux, les matériels et les équipements, appliquer les règles de sécurité et de risque professionnel, gérer les effluents vinicoles)
- Gérer et entretenir ses équipements et matériels (les matériels et équipements de réception du raisin, les matériels et équipements de vinification et d'élevage, les matériels et équipements de mise en bouteille et de filtration, les moteurs thermiques et transmission)

Référent formation : [marion.bealet@educagri.fr](mailto:marion.bealet@educagri.fr)



### INFORMATIONS PRATIQUES

- Le contenu de la formation est **adapté selon les attentes des stagiaires, qui sont exprimées en amont de la formation**. L'action de formation est organisée sous forme de cours en salle, et de visites chez des viticulteurs et caves coopératives, de travaux pratiques.
- Personnes concernées : personnes avec projet d'installation en agriculture, exploitants agricoles, demandeur d'emploi, particuliers, ou personnes désireuses d'assurer la conduite technique d'un atelier vinicole.
- **Coût** : 1190 € pour les stagiaires VIVEA / 1050 € pour les stagiaires Pôle Emploi seul / 916,30 € pour les stagiaires d'autres OPCA et en autofinancement

Possibilité de prise en charge des frais de formation, et rémunération selon le statut de la personne (Région Auvergne-Rhône-Alpes, VIVEA, FAFSEA...)

- Une possibilité d'hébergement (14 € la nuitée) et de restauration sur site (4 € le repas du midi et du soir - 1,50 € le petit-déjeuner) – Pour la réservation : contacter Pamela TAULEIGNE : 04.75.36.76.56 ou [pamela.tauleigne@educagri.fr](mailto:pamela.tauleigne@educagri.fr)
- Voir les conditions générales de vente et le règlement intérieur sur notre site internet : <https://epl.aubenas.educagri.fr/>



L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes avec le Fonds Social Européen.

